

Nouveaux systèmes d'éclairage, une indemnité annuelle équivalente à 5 % de ce capital... Cette indemnité sera versée pendant tout le temps que durera le nouveau système d'éclairage, et dans tous les cas jusqu'à complet amortissement du capital.

Nous avons tenté d'être tout au long ces stipulations. Elles sont très nettes, comme on voit et très précises; elles s'appliquent très précisément au cas qui nous occupe; on dirait même qu'elles l'ont en quel que sorte prévu. Il ressort de cette convention de 1883, que si la Compagnie emploie un nouveau procédé de fabrication plus économique, la ville et les particuliers devraient profiter par moitié avec la Compagnie, de l'économie effectuée et payement ainsi le gaz d'autant moins cher. Donc, économiquement pour les finances municipales d'une part; et économiquement pour la bourse des consommateurs de l'autre l'Etat, suivait les cas, suivant que les expériences auxquelles nous faisons allusion, donneront un résultat plus ou moins prompt et définitif, la réforme pourrait être appliquée dès janvier 1906 ou dès janvier 1907.

Nous avons maintenant, et très succinctement, à quel point ces expériences ont été effectuées. Le procédé consistait simplement à mélanger au gaz de houille, du gaz à l'eau. Les spécialistes dirent qu'il n'y a rien là de nouveau de bien neuf. Les avantages préconisés par l'administration municipale de l'eau, en décomposant la vapeur d'eau au moyen du charbon porté au rouge ont été signalés depuis longtemps. Le premier de ces avantages est que le gaz à l'eau ne coûte qu'un centime de plus que le gaz ordinaire, et nous payons le gaz à Lille, 20 centimes en moyenne à Lille, en 1884, une société s'était fondée à Narbonne pour la fabrication de ce fameux gaz à l'eau dont, au reste, en Amérique, on avait imaginé en Angleterre, en Belgique, on l'a expérimenté parti. Malheureusement, à côté de ses avantages multiples, le gaz à l'eau a de graves inconvénients et l'usage en est défendu en France. On y constate en effet la présence de 45 pour cent d'oxyde de carbone, gaz éminemment toxique, comme on sait, et d'autant plus dangereux qu'il est inodore.

Si, par un procédé quelconque le gaz à l'eau était débarrassé de son oxyde de carbone, il est évident que ce gaz à l'eau pourrait être employé. Or, voici où commence la nouveauté, les expériences que se poursuivent à Lyon et auxquelles l'administration municipale de Lille devrait s'intéresser, ont l'application industrielle, imaginée par M. Ecosse d'une curieuse réaction signalée par un professeur de la Faculté des Sciences de Toulouse, M. Paul Sabatier. Cette réaction a pour résultat final, en ce qui concerne le gaz à l'eau, de produire un gaz à l'eau, action catalytique à l'aide du nickel poreux, du méthane. Le système, pour parier moins exactement peut-être, mais plus simplement effectuée la transformation en méthane du gaz à l'eau.

Et le méthane a le grand mérite d'être un gaz qui, en possédant toutes les qualités du gaz à l'eau, n'en conserve pas les dangers.

Il ne contient en effet que 3 à 4 pour cent d'oxyde de carbone mélangé à l'acide carbonique, proportion tout à fait négligeable. Son prix de revient est faible et son pouvoir calorifique serait de 35 à 37 pour cent supérieur à celui du gaz ordinaire. Il se mêle au gaz de houille, il constituerait un produit très supérieur au gaz d'éclairage actuel et infiniment moins cher.

Faisons des vœux pour que ces expériences aboutissent, et que nous ayons par quel enchaînement de circonstances elles intéressent, à Lille, le peuple des travailleurs et des humbles.

La Revue Syndicaliste a-t-elle ses promesses... son premier numéro contient une étude de Guillard sur les repas hebdomadaires et une note extrême intéressante de Thomas sur la journée de huit heures au point de vue de l'hygiène.

Dans le deuxième numéro, Kœufer, rend compte des travaux de la Conférence internationale de Bordeaux. M. Lacombe l'assistait et qui jette les bases d'une législation ouvrière nationale. Enfin, le « Mouvement » en France et à l'étranger, est très soigné et très documenté.

La Revue est mensuelle, l'abonnement est de 1 fr. 20 pour six mois; je ne saurais trop inviter les camarades et tous nos amis qui s'intéressent aux graves problèmes économiques qui passionnent à l'heure actuelle, l'opinion publique dans le monde entier, à souscrire à cette publication si intéressante et si instructive. Les esprits ouverts et formés des Pages abondantes moisson de renseignements, nos militants, nos propagandistes, nos conférenciers y puiseront à pleines mains les chiffres, les statistiques précieuses. Tous feront œuvre de solidarité, démocrate et humaine, à cette « Revue » de vivre et de se développer.

Ecrire et envoyer un mandat-poste au camarade Albert Thomas, à Paris, 17, rue Cujas, C. DESMONS.

L'Incident du Cercle Militaire de Saint-Omer. Nous avons parlé, en son temps, de l'incident survenu au Cercle militaire.

Cet incident vient d'avoir son dénouement. Le lieutenant Decroquer, du 3^e d'infanterie et M. Cau-Cécile, attaché à l'Hôpital-Militaire, se sont alignés, samedi matin, à six heures, dans la salle de bal de l'Elysée casacien, près du Jardin Public.

Le lieutenant Decroquer s'est rendu à pied sur le lieu de la rencontre. MM. les lieutenants M. Cau-Cécile, attaché à l'Hôpital-Militaire, et M. Cau-Cécile, attaché à l'Hôpital-Militaire, se sont alignés, samedi matin, à six heures, dans la salle de bal de l'Elysée casacien, près du Jardin Public.

M. Brindel, médecin en chef de l'Hôpital-Militaire, et M. Millière, médecin-major, au 2^e dragons, assistaient à la rencontre, qui a eu lieu, à l'épée.

La sixième reprise, M. Cau-Cécile a reçu deux blessures au poignet. M. Brindel a été égratigné à la nuque.

Un enfant de deux mois empoisonné par sa mère. Vendredi après-midi, un bébé de deux mois a été empoisonné par sa mère dans des circonstances particulièrement dramatiques.

Un curé du diocèse de Dijon ayant été révoqué par les vicaires généraux qui administrent le diocèse, refuse de se rendre dans le poste de disgrâce qui lui a été assigné.

Un jeune ouvrier mineur, Derozier Henri, travaillait au fond de la fosse n° 10. Un coadjuvait une berline, quand tout à coup un caillou vint faire obstacle à la roue, il se baissa pour l'enlever. A ce moment une rame de berlines, occupé par son travail, vint tamponner la sienne qui lui passa sur la tête. La mort fut instantanée. Remonté au jour aussitôt, il fut conduit au domicile de ses parents dont le désespoir est évident.

Un jeune ouvrier mineur, Derozier Henri, travaillait au fond de la fosse n° 10. Un coadjuvait une berline, quand tout à coup un caillou vint faire obstacle à la roue, il se baissa pour l'enlever. A ce moment une rame de berlines, occupé par son travail, vint tamponner la sienne qui lui passa sur la tête. La mort fut instantanée. Remonté au jour aussitôt, il fut conduit au domicile de ses parents dont le désespoir est évident.

Un jeune homme employé à la Compagnie du gaz, Victor Hoffman, demeurant 9, rue d'Aboukir, en passant hier matin dans la rue d'Alsace, au moment de se rendre à son travail, vit venir vers lui, sa maîtresse, qui était sur son ancien véhicule, conduite à ses lieux depuis peu de temps, Marie Verstraete demeurant rue d'Austerlitz, 30.

Il s'attendait à une vengeance, connaissant non seulement les menaces de celle-ci, mais encore qu'elle avait été assassinée, par Victor Hoffman. Elle se précipita sur lui, le frappa à la tête, et le renversa sur le sol. Elle se précipita sur lui, le frappa à la tête, et le renversa sur le sol. Elle se précipita sur lui, le frappa à la tête, et le renversa sur le sol.

Malato à l'instruction. — Il se déclare victime d'un complot policier.

Malato à l'instruction. — Il se déclare victime d'un complot policier.

Malato à l'instruction. — Il se déclare victime d'un complot policier.

Malato à l'instruction. — Il se déclare victime d'un complot policier.

Malato à l'instruction. — Il se déclare victime d'un complot policier.

Les délégués de la gauche démocratique du Sénat, il résulte qu'une délégué appréciable s'est produite concernant la question marocaine. Il paraît certain qu'on donnera à l'Allemagne toute garantie concernant le statut de ses intérêts au Maroc, sans toutefois modifier l'attitude amicale de la France envers l'Angleterre.

LA CONFERENCE INTERNATIONALE. Tanger, 17 juin. — Le bruit a couru que les Etats-Unis auraient accepté l'invitation du sultan d'assister à la conférence proposée. Cette nouvelle est inexacte. On affirme que le ministre des Etats-Unis à Tanger n'a encore rien répondu au gouvernement américain.

LA CONFERENCE INTERNATIONALE. Tanger, 17 juin. — Le bruit a couru que les Etats-Unis auraient accepté l'invitation du sultan d'assister à la conférence proposée. Cette nouvelle est inexacte. On affirme que le ministre des Etats-Unis à Tanger n'a encore rien répondu au gouvernement américain.

L'OPINION ANGLAISE. Londres, 17 juin. — La « Pall Mall Gazette » dit : « M. Rouvier désire savoir, avant de formuler un avis, quelles sont les questions que l'Allemagne compte soulever à la conférence. C'est tout à fait raisonnable et l'Allemagne, qui les dépose, est obligée de répondre à ce sujet. »

L'ATTENTAT CONTRE LE ROI D'ESPAGNE. Malato à l'instruction. — Il se déclare victime d'un complot policier.

LA GREVE DE GARÇONS-COIFFEURS. Cette, 17 juin. — Les garçons coiffeurs viennent d'abandonner le travail. Ils réclament le refus de la part de leur mandant que les patrons n'employent que des ouvriers syndiqués.

LA GREVE DE REIMS. Reims, 17 juin. — La grève des ouvriers du bâtiment de notre ville devient de plus en plus tendue. Les entrepreneurs ont soumis leurs propositions au Comité de la grève.

LA GREVE DE REIMS. Reims, 17 juin. — La grève des ouvriers du bâtiment de notre ville devient de plus en plus tendue. Les entrepreneurs ont soumis leurs propositions au Comité de la grève.

LA GREVE DE REIMS. Reims, 17 juin. — La grève des ouvriers du bâtiment de notre ville devient de plus en plus tendue. Les entrepreneurs ont soumis leurs propositions au Comité de la grève.

L'UNITE SOCIALISTE. La Fédération du Cher. Bourges, 17 juin. — La Fédération socialiste autonome du Cher a résolu d'adhérer au parti socialiste unifié.

LA FEDERATION DU CHER. Bourges, 17 juin. — La Fédération socialiste autonome du Cher a résolu d'adhérer au parti socialiste unifié.

LA FEDERATION DU CHER. Bourges, 17 juin. — La Fédération socialiste autonome du Cher a résolu d'adhérer au parti socialiste unifié.

LA FEDERATION DU CHER. Bourges, 17 juin. — La Fédération socialiste autonome du Cher a résolu d'adhérer au parti socialiste unifié.

LA FEDERATION DU CHER. Bourges, 17 juin. — La Fédération socialiste autonome du Cher a résolu d'adhérer au parti socialiste unifié.

LA FEDERATION DU CHER. Bourges, 17 juin. — La Fédération socialiste autonome du Cher a résolu d'adhérer au parti socialiste unifié.

LA FEDERATION DU CHER. Bourges, 17 juin. — La Fédération socialiste autonome du Cher a résolu d'adhérer au parti socialiste unifié.

LA FEDERATION DU CHER. Bourges, 17 juin. — La Fédération socialiste autonome du Cher a résolu d'adhérer au parti socialiste unifié.

LA FEDERATION DU CHER. Bourges, 17 juin. — La Fédération socialiste autonome du Cher a résolu d'adhérer au parti socialiste unifié.

LA MUTUALITE SOCIALE. Bourges, 17 juin. — La Fédération socialiste autonome du Cher a résolu d'adhérer au parti socialiste unifié.

LA MUTUALITE SOCIALE. Bourges, 17 juin. — La Fédération socialiste autonome du Cher a résolu d'adhérer au parti socialiste unifié.

LA MUTUALITE SOCIALE. Bourges, 17 juin. — La Fédération socialiste autonome du Cher a résolu d'adhérer au parti socialiste unifié.

LA MUTUALITE SOCIALE. Bourges, 17 juin. — La Fédération socialiste autonome du Cher a résolu d'adhérer au parti socialiste unifié.

LA MUTUALITE SOCIALE. Bourges, 17 juin. — La Fédération socialiste autonome du Cher a résolu d'adhérer au parti socialiste unifié.

LA MUTUALITE SOCIALE. Bourges, 17 juin. — La Fédération socialiste autonome du Cher a résolu d'adhérer au parti socialiste unifié.

LA MUTUALITE SOCIALE. Bourges, 17 juin. — La Fédération socialiste autonome du Cher a résolu d'adhérer au parti socialiste unifié.

LA MUTUALITE SOCIALE. Bourges, 17 juin. — La Fédération socialiste autonome du Cher a résolu d'adhérer au parti socialiste unifié.

LA MUTUALITE SOCIALE. Bourges, 17 juin. — La Fédération socialiste autonome du Cher a résolu d'adhérer au parti socialiste unifié.